

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Janvier 2018

* * * *

L'an deux mil dix-huit, le 29 janvier 2018, le Conseil Municipal de GENISSAC dûment convoqué le 23 janvier s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard HENRY Maire.

Présents : M, HENRY, Maire, Mme SANGUINE, M. FAUBET, BOULET, CLAVERIN Adjoint, Mmes COLAS, BULLIDO, FAUBET, M. DUBREUILH, VIEIRA, SICHE-CADET

Absents excusés : Mmes BOBINEAU, SENAC, BERTOT, DAVID, M. DRAIN, M. CHOLET, Mr LE CLAIRE,

Pouvoirs : Mme SELIMBAYE pouvoir à Gérard HENRY,

Secrétaire de séance : Mme Emilie FAUBET

Monsieur le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et demande s'il y a des observations sur le compte rendu du dernier conseil, aucune observation n'étant formulée celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 – Orientations budgétaires 2018 :

Mr le Maire présente au conseil municipal les projets d'investissements envisagés sur l'année 2018,

Imputations	DEPENSES	Montant	Imputations	RECETTES	Montant
	RAR				
2 313	Mairie	252 000	1 321	DETR	137 367
2 031	PLU	21 771	1 323	CD33	9 270
204 514	Giratoire	74 000	1328	ligue	1 000
2 315	Parking+mur périsco	91 500	13158	Sdeeg	5780
2313	Mur cimetière	14 000	1321	DETR	14000
TOTAL RAR		453 271,00		TOTAL	167 417
			1068	Affectation	41 528
			R1	Excédent 2017	244 326
	NOUVELLES OPERATIONS				
2031	ETUDE				
	bâtiment Maraichage	10 000			
	Chemin piéton RD18	4 000			
	Diagnostic accessibilité bâtiments	15 000			
	Maison des Associations	15 000			
	Embellissement foyer	12 500			
2041582	RESEAU SDEEG	1 300			
	parking mairie	17 040			
	parking périsco	7 900			
	Extension réseau RD18	10 000			
	Façade mairie	8 500			
	Giratoire	21 014			
2 111	Terrain				
		2 500			
		350 000			

2 188	Mobilier urbain	35 000			
2 182	Panneaux de voirie	10 000			
2 183	Mobilier bureau	20 000			
	Jeux d'école	10 000	10 222	fctva	90 000
2 313	TRAVAUX				
	Chaudière cabinet médical	5 000	10223	TA	10 000
	Toiture local champ de foire	15 000			
	Menuiserie réfectoire	100 000	1318	Réserve parlementaire	
	Végétaux mairie	15 000			
	Mise aux normes des alarmes	45 000	1 321	DETR	12 553
	Maraichage	100 000	1321	FSPIL	
	Electricité etage local asso	15 000			
	Isolation des WC écoles	22 000	1321	DETR 35%	5 053
	Mur église		1323	CD33 50%	9 253
	Paratonnerre église	17 000			
	Mur école 2ème phase	30 000			
	Aménagement espace vert	15 000			
2 315	TRAVAUX VOIRIE				
	Voiries communales	80 000	1323	CD3325%	8 750
	Trottoirs port	100 000	1 323	FDAEC	22 500
	Rue de l'église				
	Langouse	60 000			
	RD18 + trottoirs	50 000	23	Autofinancement	41 000
	RD18 Sécurité	70 000			
1 641	Dette capital	41 000			
TOTAL		1 783 025			652 380

Monsieur le Maire précise qu'en raison du montant global des investissements, le conseil municipal devra établir des priorités pour 2018 et planifier le reste sur plusieurs exercices.

2- 2018-03 : Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux d'aménagement et d'isolation des WC du groupe scolaire,

Mr le Maire rappelle que ces travaux avaient été envisagés l'année dernière et non réalisés à ce jour, cependant le besoin étant réel il est donc nécessaire de les inscrire au BP 2018 et d'équilibrer l'opération en sollicitant des subventions au titre de la DETR et auprès du Conseil Départemental.

Mr le Maire présente les montants estimatifs des travaux,
Vu le montant total estimé des travaux qui s'élève à 17 296€ HT soit 20 755.20€ T.T.C,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

CHARGE le Maire de demander à l'Etat, une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018,

DIT que le plan de financement s'établira de la façon suivante :

- subvention Etat-DETR (35%) : 6 053€
- subvention du Conseil Départemental (50% + coef1.07) : 9 253€
- autofinancement : 10 378.20€ HT
- Coût total de l'opération : 17 296€ HT soit 20 755,20€ TTC
- Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2018.

3 – 2018-04 : Demande de subvention DETR pour les travaux de mises aux normes des alarmes dans les bâtiments publics

Mr le Maire informe le conseil municipal, qu'afin de répondre aux obligations réglementaire, nous devons procéder à des travaux urgents de mise aux normes des alarmes dans les bâtiments publics

Vu le montant total estimé des travaux qui s'élève à 35 868.33€ HT soit 43 042.00€ T.T.C,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

CHARGE le Maire de demander à l'Etat, une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018,

DIT que le plan de financement s'établira de la façon suivante :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| - subvention Etat-DETR (35%) : | 12 553€ |
| - autofinancement : | 30 489€ HT |
| - coût total de l'opération : | 35 868.33€ HT soit 43 042.00€ TTC |
- les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2018

4 – 2018-05 : Demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité de solliciter au titre du fond de soutien à l'investissement public local sur le dossier maraîchage dès réception des devis estimatifs.

5- 2018-06 : Convention d'Adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales

Mr le Maire présente au conseil municipal ce service : il s'agit de conventionner avec la DGFIP pour la mise en place de TIPI au sein de la régie enfance. Ce dispositif permet aux usagers de régler leurs factures (cantine, garderie, alsh) par carte bancaire sur internet.

Pour ce faire la chaîne de recouvrement devra être adaptée afin que les factures réglées soient reconnues par les systèmes d'information de la collectivité puis par le comptable régisseur, en somme les logiciels de compta et de facturation devront être paramétrés selon les normes dgfip.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- D'adhérer au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
- Autorise Mr le Maire à signer la convention

6-2018-07 : Modification simplifiée du PLU

Vu les délibérations n° et n°, le conseil municipal accepte à l'unanimité de lancer la modification simplifiée du PLU et sollicite la Cali, en charge de la compétence, pour élaborer cette modification.

7-2018-08 : Convention d'assistance et d'entretien des hydrants

Mr le Maire donne lecture d'une proposition du Groupe SUEZ concernant l'assistance et l'entretien des bouches et des poteaux d'incendie situés sur la commune.

Suez propose une convention à 50 €HT pour l'entretien et peinture d'un poteau et 2445€ HT pour son remplacement.

Mr le Maire rappelle que la sécurité incendie est de la responsabilité du Maire et que seul Suez est autorisé à couper les vannes si nécessaire.

Après lecture du contenu et des conditions tarifaires, le conseil municipal à la majorité (11 pour, 1 abstention) accepte de conventionner avec la SUEZ pour l'assistance et la maintenance des hydrants et autorise Mr le Maire à signer ladite convention.

Questions diverses

Mr le Maire donne lecture du courrier de Thomas CHAPUS qui sollicite le conseil municipal de mettre à l'étude la construction d'un skate parc accessible aux skates et aux vélos. Considérant le coût des travaux (équipements, préparation du sol, étude de l'implantation pour éviter les nuisances) mais également l'ouverture de celui de Libourne Jeudi 1 février, le conseil municipal ne pense pas pouvoir donner suite, Mme BULLIDO est en charge de répondre

Mr le Maire présente le courrier de Mme Catherine ALBERT concernant les dysfonctionnements des compteurs linky, le conseil municipal propose de rencontrer à nouveau Enedis pour faire un point sur le déploiement de ces compteurs, Mr Vieira propose que l'on se rapproche d'Association afin que l'on puisse protéger les futurs usagers.

Mr le Maire revient sur la soirée des vœux et la présentation de demi mandat, il remercie au nom du conseil Mr Maquin de son intervention, le conseil municipal se félicite de cette présentation.

Mr le Maire informe le conseil de la venue de Mr Michel VIENNE, d'Avi-Conseil pour une éventuelle prestation en conseil

Mme POSSAMAÏ, Kiné souhaite un local pour s'implanter, Mr le Maire pense lui proposer la salle actuelle du conseil, quand nous aurons réintégré la mairie en attendant la construction des alvéoles.

Réunion des enseignants pour les rythmes scolaires le 26 février, le conseil d'école est prévu le 12 mars

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H23,